



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 95746

Texte de la question

M. Christian Patria attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la consommation d'énergie des équipements ménagers. Alors que nous sommes dans une optique de réduction de la consommation d'énergie dans les foyers, force est de constater que la consommation d'électricité ne cesse en réalité d'augmenter depuis vingt ans. Si de nombreuses actions sont mises en place pour réduire cette consommation, telles que les ampoules basse consommation et la classification des appareils ménagers en fonction de leur performance énergétique, il s'avère que consommer moins d'électricité demeure parfois plus coûteux. En effet, une enquête menée par l'UFC-Que choisir montre que les appareils ménagers les moins énergivores sont les plus onéreux à acquérir, et que ce surcoût n'est pas compensé par le gain d'énergie réalisé ! Aussi, légitimement, les consommateurs délaissent ces produits, ce qui ne les incite pas à devenir éco-responsables. Il est à noter aussi que peu d'appareils répondent à la classification la moins énergivore A++, et que ces appareils le cas échéant ne sont pas mis en valeur dans les magasins. Aussi, comme cela avait été évoqué en 2008, il serait intéressant de mettre en place un système de bonus-malus tel que nous le connaissons dans l'automobile. Devant ce constat qui ne va pas dans le sens du Grenelle de l'environnement, il lui demande si cette possibilité, envisagée en 2008, verra le jour prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Christian Patria](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95746

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13435

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)